

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	579
Artikel:	Les femmes dans les commissions
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263883

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaque suffragiste considérera comme un devoir impérieux de se rendre au Château lundi après-midi, mardi et mercredi matin, et d'y suivre les délibérations qui la touchent de si près.

E. P.

Quelques remarques sur la psychologie de la mode

(suite et fin)¹

III

Nous avons exposé les conflits suscités par le rythme trop rapide des changements de mode. Un second phénomène bien typique de la mode actuelle : son absolue généralisation, son unification, sa tendance à créer l'uniformité, peut également constituer une source de conflits moraux. Dans les siècles primitifs, la mode était diverse, car son uniformité se bornait à telle ou telle classe sociale : les nobles et les bourgeois, par exemple, étaient vêtus de manières toutes différentes. Bien au contraire, la tendance égalisatrice de la mode actuelle efface les différences de classe : elle englobe tout le monde. Elle est favorisée par l'industrie pour laquelle une consommation collective créant l'unification des besoins, et de leur satisfaction, est un facteur des plus utiles.

Cette uniformité qui règne sur les articles de toilette éveille chez nombre de femmes une véritable manie de l'identification. Il faut s'efforcer d'être pareille à une star de cinéma, à une reine de beauté, à une vedette à la mode ; faire de soi-même tel ou tel type de femme moderne. Ce besoin pousse à des efforts tout à fait disproportionnés à un but si puéril. La tendance à l'uniformité est contraire aux personnes d'une forte individualité ; aussi beaucoup de femmes voudraient-elles protester contre l'impossibilité où elles se trouvent de pouvoir, en toute indépendance, suivre leur propre goût en matière d'habillement : toutefois bien peu nombreuses sont celles qui réussissent vraiment à créer une certaine opposition. La soumission finale de leur tendance personnelle crée une lutte intérieure plus ou moins violente qui accapare en partie leurs forces spirituelles.

On peut conclure de tout ceci que la mode ne contribue en aucune manière à la santé morale de l'individu, en insistant sur le fait que nous ne condamnons pas la mode en elle-même, mais uniquement ses excès.

Les industries de la mode constituent des éléments économiques très importants et les phénomènes qui l'accompagnent, tels ces changements perpétuels quand il s'agit d'objets de première utilité comme les vêtements, ou l'abondance croissante des colléchits prescrits pour l'élegance d'aujourd'hui, contribuent certainement à intensifier le commerce et l'industrie. L'influence de la mode sur la mise en marche de toute la vie économique est incontestable.

On peut aussi considérer les changements recommandés par la mode comme un moyen de

¹⁾ Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

libérer l'être humain de la monotonie quotidienne. Elle satisferait ainsi au désir de renouvellement qui est plus ou moins général, désir qui se manifeste par le penchant à rechercher sans cesse de nouvelles sensations capables d'amener à leur expression, dans la structure extérieure de l'existence, l'agitation et l'instabilité de l'être intérieur. La mode n'est donc pas sans une certaine relation avec le monde de l'âme.

Le second phénomène qui accompagne la mode, soit la tendance à l'uniformisation, a également des conséquences économiques importantes, car plus les objets produits sont uniformes, plus leur fabrication est lucrative, puisque ils relèvent de la fabrication en série, qui est plus économique.

Le rythme hâtif, les prescriptions régnant les moindres bagatelles, toutes ces dégénérescences de la mode, sont malaises. La chasse sans répit aux dernières nouveautés, la course à de perpétuelles emplettes nouvelles, qui se poursuivent sans détente tout au long de l'année, limitent l'existence de certaines femmes à un petit centre d'intérêts, diminuent leur réceptivité à l'égard des valeurs d'ordre spirituel, les rendent superficielles et égoцentriques, entraînent leur activité ménagère et professionnelle, et enfin leur enlèvent beaucoup du calme et de la joie de vivre qui leur seraient naturels. Il y a là une atmosphère dangereuse pour leur santé morale, et à vrai dire les avantages que l'économie publique retire de l'instabilité de la mode sont en grande partie fâcheusement compensés par les dommages moraux qui causent ces changements trop rapides.

Il ne peut être question de s'opposer au règne de la mode ; il faudrait pour cela une force morale capable d'une résistance de tous les instants. Or, on ne peut exiger des êtres humains un hérosisme dans ce domaine. Par contre, on devrait obtenir que les changements de la mode abandonnent le rythme par trop rapide qui les entraîne, de même qu'il faudrait s'efforcer de diminuer l'importance de la mode en opposition à celui du goût individuel. Car, la puissance de suggestion que nous reconnaissons à la mode renforce notre disposition à nous laisser influencer par elle et ne se borne pas à faire de nous les humbles sujets de sa tyrannie en matière de forme, de couleur et de style ; mais nous incite à admettre comme naturelles des manières de voir étrangères à la nôtre. Qui peut dire à combien de suggestions nous cédonons dans d'autres domaines de la culture ou de la vie, parce que, inconsciemment, nous nous sommes habitués à accepter sans contrôle toutes les prescriptions de la mode !

(Extraits d'une étude de Mme Baumgarten-Trauner. Libre traduction d'après le Schweizerischer Frauenblatt, par Marianne GAGNEBIN.

Les femmes dans les Commissions

Mme Alice Golay, ancienne institutrice, a été désignée par la Municipalité de Morges comme membre de la commission scolaire, à la place de Mme Henrioud, décédée.

Avant la vente annuelle de „Pro Juventute“

Sur la brèche

Si, depuis trente ans, la mortalité infantile a considérablement diminué en Suisse, c'est grâce au développement de toutes les œuvres de protection de la mère et de l'enfant dont Pro Juventute s'est fait le champion.

Avec un dévouement intassable, une ténacité et une volonté renouvelées année après année, Pro

Juventute a permis à ces institutions, non seulement de subsister, mais encore de s'améliorer, de se moderniser pour mieux répondre aux exigences du moment. Des innovations, des essais ont été entrepris également touchant l'éducation de la population en général et de la famille en particulier. Fidèle à la route qu'elle s'est tracée, en dépit d'une situation difficile, en raison même de cette situation, Pro Juventute nous sollicite en cette fin d'année en faveur de la mère et du nourrisson. Sans doute, la grossesse n'est point une maladie, mais elle met la femme dans des conditions spéciales qui favorisent certains états pathologiques et nécessite qu'elle soit placée dans de bonnes conditions d'hygiène. Le surmenage, les soucis, les misères donnent fréquemment lieu à des accouchements prématurés, à la naissance d'enfants miséables, à peine viables ou destinés à être toujours chétifs, de ces déchets de la société qui lui coûtent bien plus que ne le ferait les frais de protection de la mère pendant la grossesse. L'accouplement lui-même, s'il n'est pas surveillé convenablement, est bien souvent pour la femme un événement dans lequel elle voit sombrer sa santé. Enfin, trop souvent, privée des soins nécessaires pendant sa grossesse et après l'accouplement, obligée de sacrifier à un travail astreignant son enfant, elle ne peut l'allaiter elle-même et lui donner cette nourriture que la nature met à la disposition de chaque mère, et qui constitue pour l'enfant la condition nécessaire de son développement normal.

Mais la femme ne donne pas seulement la vie à l'enfant, elle doit encore pendant bien des années soigner ce petit être fragile confié à ses soins, former son cœur et son âme. A cet égard, notre puissance à nous autres femmes est immense, mais notre responsabilité écrasante.

L'enfant, c'est la génération de demain, la mère en est la créatrice et l'éducatrice, mais encore doit-elle accomplir cette lourde tâche aidée, protégée, respectée de la nation entière.

A. GOLAY-OLTRAMARE.

Une des charmantes cartes postales vendues au profit de Pro Juventute, signée par le peintre E. Zeller.

XXIX^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Le comité a été réélu et composé de Mme S. Bonard (Lausanne), Grütter (Berne), Gourd (Genève), Mme Leuch (Lausanne), Vischer-Alioth (Bâle), qui remplace Mme Studer de Gouemoens, démissionnaire, Mme I. Weber (St-Gall), Mme Wiamitino-Wehrli (Bâle) et Wyss (Colombier) ; au deuxième tour de scrutin, Mme Krieg, maîtresse d'école secondaire à la Neuveville, a été élue à la place de Mme Jaeggi-Schiltow (Berne), qui a accepté avec le sourire le sort du scrutin ; ses collègues du Comité central ont pris congé avec regret de cette collègue aimable, serviable, qui tenait volontiers le procès-verbal des séances. Puis Mme Vischer-Alioth fut nommée présidente, par 72 voix sur 76 suffrages, et reçut aussitôt un beau bouquet d'œilllets ; elle remercia ses électrices, rappela le souvenir de Lucy et de Marie Dutoit, et assura le mouvement féministe suisse de son entier dévouement.

Mme E. Bloch (Zurich), ayant attiré l'attention de l'assemblée sur le projet d'assurance-vieillesse du canton de Zurich, qui prévoit les mêmes primes pour les deux sexes et versera 300 fr. aux femmes et 400 fr. aux hommes, sous prétexte que les femmes vivent plus longtemps, l'assemblée unanime vota la résolution suivante :

Les délégués de l'A.S.S.F., réunis à Neuchâtel, prennent acte avec satisfaction de ce que la question de l'assurance-vieillesse revient à l'ordre du jour dans plusieurs cantons. Ils comprennent que, contrairement aux recherches des techniciens, satisfaction sera donnée aux milieux féminins qui demandent que lorsque des cotisations égales à celles des hommes sont exigées des femmes, les prestations leur soient versées au même taux. L'Assemblée demande par conséquent aux Sections de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises lors de l'élaboration de lois cantonales sur l'assurance-vieillesse.

Une commission spéciale étudiera la proposition déposée par la section de Zurich qui, considérant comme insuffisantes les méthodes de travail pratiquées par la plupart des Sections, demande au Comité central d'étudier un programme d'action basé sur des méthodes de travail plus actuelles et plus actives et de présenter un rapport et des propositions à une prochaine assemblée de délégués. Il est probable que le Comité central tiendra sa prochaine séance à Zurich, afin de prendre contact avec la section locale.

In Memoriam

Les féministes ne sont pas ingrates ; elles ont tenu à consacrer une heure de l'Assemblée de Neuchâtel à la mémoire de huit amis disparus. Après le chant de la belle cantate de Bach, *Heure ultime que j'attends*, par Mme Perret-Wyss, Mme Gourd évoqua le souvenir, et l'appui fidèle du conseiller fédéral Motta, et Mme Grütter, l'action exercée sur la jeunesse féminine par Gottlieb Rothen, directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles de Berne ; Mme Debril-Vogel retraça la vie et l'activité féministe de Mme Sophie de Grevier ; M. le Dr Muret évoqua la vie douloureuse de Mme Pache (George Claude), et Mme K. Jomini, l'activité intense de Mme Gillabert-Randin ; Klara Honegger, présidente de l'Alliance nationale des sociétés féminines, fit l'objet d'un bref message de Mme Stockmeyer, et Mme Waldvogel et Jeanrenaud évoquèrent la mémoire de deux féministes neuchâteloises remarquables, E. Chenevard et Louise Thiebaud.

Cette heure du souvenir se termina par la cantate *Mon âme croyante, sois fière et contente.*



Cliché Pro Juventute.

Une des charmantes cartes postales vendues au profit de Pro Juventute, signée par le peintre E. Zeller.

Nouvelles de nos amies féministes à l'étranger

Une bien triste nouvelle est arrivée l'autre semaine à toutes celles qui, à Genève, avaient donné des amitiés avec les fonctionnaires de la S.D.N. : le décès de Miss Ella Ferguson, qui travaillait pendant près de vingt ans au service d'archives de presse, et qui a été, de ce fait, l'une des premières de ces amies internationales, que nous avons connues et entourées, et dont le départ a creusé de si grands vides pour nous. Victime de l'un des bombardements du début d'octobre, Miss Ferguson a, paraît-il, été tuée du coup dans le bungalow de week-end qu'elle habitait avec sa famille dans la banlieue de la capitale, et c'est au moins un adoucissement de savoir qu'elle n'a pas souffert.

Ces derniers bombardements, d'ailleurs, n'ont pas ménagé les demeures de nos autres amies. C'est ainsi que Mrs. Ashby nous écrit que, son mari, son fils et elle-même s'étant rendormis tranquillement un soir, sous la protection des tirs de barrage, ils furent réveillés en sursaut par une pluie de plâtre, de suie et de verre cassé s'abattant sur leurs lits. « Michel ! êtes-vous sauf ? ... crie aussi-tôt notre amie, songeant à son fils à l'étage au-dessus ; et elle reçut cette réponse typiquement britannique de flegme mêlé d'humour : « Hallo ! all right — et tant mieux pour le coiffeur, car j'ai les cheveux pleins de plâtre, et il faudra les laver demain !... » Et là-dessus, s'étant assurée que les muraillères de la maison tenaient encore, toute la famille s'est rendormie jusqu'à huit heures le lendemain, pour constater au moment du thé matinal, que les portes étaient enfoncées et les vitres brisées. Tranquillement, M. Ashby se mit à clouer des planches pour boucher les trous, tandis que sa femme remplissait leur sac à main de débris de verre et de ferraille. « Une nouvelle solidarité, comme une nouvelle rivalité est née entre voisins, ajoute-t-elle : « ma »

bonne a fait bien d'autres dégâts que « la vôtre » ... entend-on dire couramment ! ... »

Mrs. Bompas, la secrétaire de l'Alliance Internationale, également, a subi un bombardement violent et a dû dénager dans un autre quartier. Miss Courtney raconte comment une énorme bombe incendiaire est tombée sur une maison voisine de la sienne : « ...mais nous avons été privilégiés, ajoute-t-elle, car si ces maisons ont été entièrement démolies ou rendues inhabitables, la nôtre n'a eu que ses plafonds crevés, ses fenêtres brisées, et toutes ses portes arrachées, ce qui n'a véritablement aucune importance, et nous nous en accommodons parfaitement bien, une fois les fenêtres réparées. Je suis même honteuse parfois d'être aussi confortables que nous le sommes, quand je songe à la situation d'autres gens... » Miss Neilans, elle aussi, si connue de tous ceux qui mènent suivant la tradition de Joséphine Butler, la lutte contre l'immoralité, a vu détruire la petite maison de campagne construite avec amour pour quand viendrait le moment de sa retraite ; mais ses amies sont surtout désolées de la savoir atteinte par la maladie, elle dont l'éloquence énergique et vibrante, a souvent stimulé les courages.

La vie féministe continue d'ailleurs en Grande-Bretagne, ainsi que nous l'écrivit Miss Zimmerman, la secrétaire honoraire du Comité de Liaison des organisations féminines, puisque le Conseil National des Femmes anglaises convoquait pour le mois d'octobre son Assemblée générale annuelle. L'Association internationale des Femmes dans l'agriculture est restée en contact direct avec nombre de ses membres, auxquels son bulletin paraît régulièrement. Et si seul le numéro de septembre de *Jus Suffragii* nous est arrivé, nous savons par les lettres de Mrs. Ashby que le nouveau périodique qui doit remplacer notre journal suffragiste international est sorti de presse en octobre et a été expédié à travers le monde.

Le numéro d'octobre du *Bulletin* du Conseil International des Femmes, lui aussi, a paru (à Genève), et nous a donné bien des nouvelles de